

Présents : Devarissias P – Mazabraud E – Goudier J.L – Grenier G – De Marchi L – Amri K – Bonnaud F
Moreau C – Besse M – Lesage M - Stadelmann S - Coco A – Leroy J - Tessier A

Excusés : J-F Boulesteix -

Secrétaire de séance : Laurent De Marchi

1- Approbation à l'unanimité des membres présents du compte-rendu de la réunion du 15 décembre 2021

2 – Présentation par Eliane MAZABRAUD du livret d'accueil.

3 – Aménagement sécurité bourg :

Présentation de l'étude faite par l'ATEC avec cheminement entre l'école et le city stade.

- Actions à réaliser :
 - supprimer bande STOP en bas de la rue des écoles
 - abaisser le panneau SENS UNIQUE
 - création de 2 passages piétons
 - marquage au sol piétons + places de stationnement + bandes
 - signalisation PANNEAUX ZONE 30

Actions votées à l'unanimité des membres présents.

2^{ème} phase à venir : ralentissement circulation sur RD 118 à l'entrée du bourg.

4 – Le maire indique que la mise en place du city stade se fera « à cheval » sur 2 parcelles de terrain, une des parcelles appartenant à la communauté de communes (Centre de loisirs). Il fait part de la convention de mise à disposition qui doit être signée avec la communauté de communes pour une durée de 20 ans renouvelable par tacite reconduction.

Il renseigne les membres du conseil sur les aides possibles, à savoir :

- DETR 25 % (Etat)
- Département 25 %
- ANS 30 % (Agence Nationale du Sport)

Réflexion sur le report ou non de cette opération sur l'année 2023, les subventions du département concernant les travaux de l'église prennent du retard et pourraient être versées au second semestre 2022 voire début 2023.

Départ de Frédéric BONNAUD à 20h32

Le principe de la convention de mise à disposition par la communauté de communes est adoptée à l'unanimité des membres présents.

5 – Le maire rappelle le devis concernant le câblage informatique dans le bureau de la mairie. Il indique avoir demandé à la société EVA TEAM un nouveau devis mentionnant en plus le coût de la mise en place d'un système WIFI à la salle des fêtes. Il fait donc part au conseil du prix total de l'intervention.

Après délibération, le conseil autorise le maire à signer le devis de la société EVA TEAM pour le câblage informatique de la mairie et la mise en place d'un système WIFI à la salle des fêtes pour un total de 5 968.80 €.

6 – Assainissement collectif bourg

Le maire rappelle le projet de mise en place d'une nouvelle station d'épuration pour l'assainissement collectif du bourg (budget prévisionnel : 600 000 € H.T).

Lors du prochain conseil, il présentera un projet de délibération pour demandes d'aides :

- Agence de l'eau 40 %
- Département 35 %

7 – Centre de secours de Nexon

Le maire fait part au conseil du projet de centre de secours sur la commune de Nexon.

Prévisionnel : 1.2 million € avec aides possibles :

- Etat DETR	20 %
- Département	40 %
- SDIS (Sce Départ. Incendie et Secours)	10 %
- Commune de Nexon	20 %
- Autres communes	10 %

Pour Janailhac, sa participation s'élèverait à 7 189.16 €.

Le conseil municipal, après délibération et regrettant le manque de concertation en amont du projet, accepte à l'unanimité des membres présents la participation de la commune de Janailhac à hauteur de 7 189.16 € montant qui sera mentionné par délibération et autorise le maire à signer tout document nécessaire à cette opération.

8 – Changement de fournisseur d'énergie

Le maire expose que la commune, par l'intermédiaire du SEHV, au regard de l'augmentation des énergies et du fait de son nombre d'habitants, a la possibilité de changer de fournisseur d'énergie et de dénoncer le contrat qui la lie à TOTAL ENERGIE, hormis l'alimentation concernant le tarif jaune.

9 – Questions diverses

Le maire répond à une élue, maman d'enfants scolarisés, qui s'inquiète de l'air ambiant dans les salles de classes.

La commune a fait l'acquisition d'un appareil de surveillance de la qualité de l'air. L'employée communale en charge du nettoyage des classes relève tous les jours les données de cet appareil afin de s'assurer que l'air est conforme à la norme. De plus, les classes sont aérées longuement avant l'entrée des élèves.

Fin de la séance : 21 h 20